

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN



SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie: un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
TUNIS — 4, rues Léon-Roches & Annibal, 6 — TUNIS

Insertions : Première page, 5 fr. la ligne ; Échos, 2 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Faits divers, 1 fr.; Réclames en 3^e page, 0 fr. 80; en 4^e page, 0 fr. 40. — Payables d'avance.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

Le lamentable fiasco de la Mine de Nebeur débarrassera-t-il de la circulation les Donegani et Mougeot lanceurs de cette mauvaise affaire ?

Il y a une douzaine d'années, deux chercheurs de mines, dont les noms importent peu au récit, furent mis sur la trace du filon de fer de Nebeur par des indigènes de la région du Kef. Enthousiasmés de la découverte, ils se mirent aussitôt en campagne pour la délivrance des permis de recherches et des travaux de reconnaissance à effectuer.

Mais leurs moyens étant limités, ils durent chercher des concours financiers; c'est ainsi qu'ils s'abouchèrent avec le sieur Bellot, des phosphates de Kalaâ-Djerda, la plus triste affaire du règne de Pichonle-Camp, comme le dénomment les grands organes parisiens qui connaissent aujourd'hui leur homme aussi bien que nous.

Avec l'argent du liquoriste devenu millionnaire par un de ces coups de fortune comme on en voit peu, les travaux purent être entrepris en grand et le résultat des recherches fit croire que l'on se trouvait en présence d'un gisement de première importance pour la quantité de minerai sinon pour la qualité.

Le banquier Gustavo Donegani, qui venait de révéler son savoir-faire avec Kalaâ-Djerda, tombait juste à point pour monter l'affaire en actions, et le sénateur haut-marnais Mougeot porta la présidence de la société. On se mit immédiatement à l'œuvre pour obtenir du Gouvernement tunisien le chemin de fer nécessaire pour l'écoulement du minerai aux frais des contribuables, car l'exploitation n'aurait plus été possible si la société avait dû payer dix ou douze millions son chemin de fer.

Il va sans dire que la présence de M. le sénateur Mougeot aplanit toutes les oppositions et que le chemin de fer fut bientôt décidé, arrêté et voté par la Conférence Consultative, sur l'intervention personnelle de M. Pichon.

Des engagements furent pris de part et d'autre et des accords dûment signés et paraphés.

Puis Donegani et son Mougeot se mirent à l'œuvre pour la rédaction des statuts d'une société anonyme, le lancement des actions et la réalisation des bénéfices d'une aussi mirifique affaire.

De son côté, le Gouvernement entreprit le chemin de fer de Mateur-Nebeur pour desservir le gisement qui devait fournir un tonnage de minerai allant crescendo d'année en année pour alimenter cette nouvelle voie ferrée.

Naturellement, les bons gogos, les bonnes poires qui avaient confiance dans le génie des affaires du signor Donegani, apportèrent, les yeux fermés, leur bonne galette, ce qui fit, comme de juste, monter le cours des actions et empocher de beaux bénéfices à la bande qui écoutait le mauvais papier de Nebeur. Mais, un vilain jour, jour trois

Après la chute du Ministère Barthou

M. Pichon pensait garder son portefeuille, mais il comptait sans le « Tigre »...



M. CLÉMENTEAU. — Allons, ouste, veux-tu bien vite rentrer dans ta cave...

maudit, les rapports d'analyses vinrent jeter la stupeur et l'inquiétude dans la tribu des Donegani et autres Mougeot : le fer était inutilisable par sa composition chimique et par conséquent invendable.

Ah ! le coup fut terrible, c'était un sale coup pour la fanfare ! Il allait falloir rembourser le bel et bon argent empoché. Quelle tuile ! mais le plus dur c'était d'avouer la gaffe, de voir crouler une réputation surfaite qui commençait depuis quelque temps à subir de rudes assauts.

A quel parti s'arrêta-t-on ? Les actionnaires furent-ils avisés et l'argent leur fut-il rendu intégralement ou s'arrangea-t-on pour retirer de la circulation le mauvais papier en traitant au mieux afin de réaliser quand même un bénéfice sur les ruines des porteurs ?

Nous ne savons au juste, mais toujours est-il qu'il est bien improbable que l'administration ait été mise au courant, car elle continua la construction du chemin de fer, et ce n'est qu'au dernier moment, quand celui-ci fut presque achevé, que les faits furent révélés au public sous leur véritable jour.

Eh bien ! de deux choses l'une : ou l'Administration a été prévenue et alors elle serait sans excuse d'avoir englouti des millions dans un chemin de fer inutile et laissé perdre des centaines de mille francs aux acheteurs d'actions; ou elle a ignoré jusqu'au dernier moment la déconvenue de l'affaire, et elle est en droit de réclamer aux Donegani et consorts le paiement du chemin de fer et des dommages-intérêts car l'exploitation de celui-ci sera nulle.

Et les actionnaires lésés peuvent, de par la nouvelle jurisprudence établie, se faire rembourser jusqu'au dernier centime les pertes subies, s'il est prouvé que le Conseil d'administration a caché l'état véritable du minerai quand la vente des actions a eu lieu.

Est-ce qu'il ne se lèvera pas, tant pour Kalaâ-Djerda exploité

sans droit, que pour Nebeur, quelques victimes énergiques pour faire rendre gorge à ces deux nouveaux frères siamois Donegani-Mougeot qui ne sont pas audessus des lois ?

JEAN-SANS-PEUR.

BILLET DE LA SEMAINE

Une histoire franco-arabo-italo-juive

II.

L'affaire ayant été remise à un groupe dont la spécialité est d'acheter à bas prix, moyennant quelques arrhes, des terrains qu'il revend ensuite fort cher, après immatriculation, à l'administration pour le peuplement français, le groupe délègua des associés pour aller faire une visite des lieux. La propriété, d'après les deux expansionnés de Lambesse, devait avoir dix mille hectares environ.

Mais, tout de suite, les dits délégués s'aperçurent non sans inquiétude qu'il y aurait du chien-dent pour faire immatriculer la propriété, car la moitié sinon plus était boisée, et l'Administration ne se laisserait pas dépouiller de ces milliers d'hectares qui ne pouvaient appartenir aux vendeurs. Cependant, comme il y a des accommodations avec le ciel, on verrait...

Ensuite, on alla au chef-lieu de la région, et là, le caïd, bien stylé par des arguments sonnants et trébuchants ayant cours légal, jura par Allah, avec toute la séquelle qui gravite autour de lui, que la propriété en question était bien melk, ainsi que l'attestait l'acte produit et que ses propriétaires n'en pourraient faire de meilleur usage que de les vendre à d'aussi nobles et importants personnalités.

Réconforté par ces bonnes et sages paroles, on se rendit chez les plus prochains notaires où l'acte fut rédigé avec tout le charabia qu'il convient, puis les deux

nouveaux complices le signèrent et paraphèrent non sans s'être confondus en courbettes et salamalecs, car les honoraires et pourboires étaient d'importance, ainsi qu'il sied quand il s'agit d'affaire louche et ténébreuse.

Mais les deux anciens réclusionnaires étaient encore les plus joyeux de la bande. N'était-ce pas eux qui allaient toucher la plus grosse partie de la somme versée comptant, et puis ils associaient à leur canaillerie des gens honorables, dupes ou complices, nous le verrons par la suite.

(à suivre)

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

A LA MAISON DE FRANCE

Madame Alapetite et ses deux charmantes jeunes filles sont rentrées dimanche matin à Tunis par le transatlantique, via Bizerte.

La Maison de France va donc reprendre son animation d'antan, avec ses réceptions mondaines et ses soirées dont la première, offerte au Corps Consulaire, aura lieu le 7 janvier prochain.

Cette rentrée va couper court aux bruits de la retraite de M. Alapetite, qu'on disait imminente, mais dont nous n'avons pas cru devoir nous faire l'écho ni les démentir.

LE BRUIT VOLE...

que M. Fleury, secrétaire général adjoint du Gouvernement tunisien, récemment nommé Directeur des Forêts, allait reprendre incessamment sa place au Gouvernement tunisien !

NOS CONFÉRENCIERS VOYAGENT

Après-demain jeudi, les membres de notre Conférence Consultative, accompagnés de M. le Résident Général, entreprendront un voyage d'études de quelques jours à travers la Régence, à l'occasion de l'inauguration de la ligne de chemin de fer de Tozeur.

Cette excursion permettra à la plupart d'entre eux de se rendre compte de visu des progrès accomplis à l'intérieur sous l'égide du Protectorat et de leur faire connaître ce qu'il y aurait encore à accomplir; les résultats ne peuvent en être que profitables à tous.

CARNET BLEU

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de M. Victor Valensi, le jeune architecte plein de talent, fils de notre vieil ami Raymond Valensi, avec Mlle Jeanne Mossé, la gracieuse fille de notre ami M^{re} Al-

bert Mossé, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Tunis.

Ce mariage unit deux anciennes familles françaises de la Régence, qui jouissent de l'estime de tous. Nous leur adressons nos bien sincères félicitations et vœux.

LES PHARMACIES DU DIMANCHE

Les pharmaciens de Tunis, qui s'étaient constitués en association professionnelle il y a quelques années, avaient décidé qu'à tour de rôle, quatre pharmacies seraient ouvertes chaque dimanche après-midi pour permettre à ces sympathiques commerçants de jouir du repos hebdomadaire.

Tout irait bien si ce nombre d'officines ouvertes correspondait aux besoins d'une grande ville comme la nôtre. Est-il possible, en effet, que pour une cité de 300.000 âmes, il n'y ait que quatre pharmacies, obligeant parfois, en cas d'urgence, à courir d'un bout à l'autre de la ville pour en trouver une ?

Il nous semble bien que ce nombre pourrait être, sans grands inconvénients, élevé à dix, minimum indispensable pour une capitale qui prend sans cesse de l'extension.

L'IRASCIBLE FROCARD

On nous dit que le « monseigneur » qui, chaque matin, débite, dans la cathédrale tunisoise, un tas de lieux communs et de vagues conseils sous prétexte de « conférences d'apologétique », aurait voué une haine sans égale à notre journal à la suite des articles que nous avons consacrés à l'active propagande cléricale dans la Régence.

On nous dit que ce monsieur, se voyant ainsi démasqué avec ses congénères, ne décolérerait pas contre nous, quoique nos articles fussent toujours empreints d'une grande courtoisie.

Ce brave homme, au faciès antipathique, ne serait donc qu'un arriviste dévoré d'ambition, car l'on n'ignore point la grande sensibilité de ceux qui veulent parvenir à tout prix et encombrer le monde de leur petite personne.

Les grincements de dents de ce frocard nous font sourire. Ils démontrent, au surplus, que nous avons touché juste et que le parti catholique poursuit ici une œuvre qu'il est de notre devoir de bons républicains de combattre jusqu'au bout.

Les calotins veulent donc la guerre?... Ils l'auront.

DANS L'IMPRIMERIE

Nous avons, il y a quelque temps, signalé l'état de cette industrie dans la Régence. Ajoutons que la situation s'est aggravée aujourd'hui : les imprimeries manquent de bras, le nombre des typographes va sans cesse en diminuant.

Les patrons sont aux abois. Ils ne savent comment, en cette saison de surcroît intense de travail, faire face à la besogne et répondre à la clientèle.

La situation de ces employeurs n'est guère intéressante : la plupart d'entre eux était composée de vils exploités et de véritables négriers : leurs victimes les abandonnent; ils n'ont que ce qu'ils méritent.

Mentionnons enfin une conséquence de cette rareté de main-d'œuvre : plusieurs de nos confrères hebdomadaires n'ont pu trouver à se faire imprimer qu'après de laborieuses démarches, d'aucuns même ont interrompu leur publication.

LE DÉPUTÉ CHARLES DUMAS

C'est par erreur qu'on a annoncé le départ pour France de notre ami le citoyen Ch. Dumas, avocat, député de l'Allier, qui a plaidé si brillamment devant les assises de Soussse, la cause de Nataf dans l'affaire Salomon.

Notre ami est toujours en Tunisie, et son départ aura lieu ces jours-ci.

DANS LES CAIDATS

On dit qu'on chercherait en haut lieu à savoir de quelle façon s'est faite la permutation entre les Longo père et fils et pourquoi le caïdat de Tozeur, un des plus productifs de la Tunisie — soixante mille francs de revenus — a été attribuée à un tout jeune homme de 25 ans ou 26 ans.

On épluche également tous les dossiers de certains caïdats dont quelques-uns passent pour ne pas devoir rien qu'à leurs mérites certains caïdats avantageux.

L'honorable M. Blanc serait désireux d'être bien renseigné, aussi ne saurait-on trop le féliciter de chercher à s'instruire.

Absinthe Supérieure PREMIER FILS

Agent général pour la Tunisie : Aug. DUCROS - Tunis

DE PASSAGE

M. Terrailon, ancien ingénieur en chef de Bône-Guelma, est venu voir ses amis de Tunisie et d'Algérie, avant de se rendre à Santa-Fé prendre la direction générale de la Compagnie Française des Chemins de fer de Santa-Fé, dont il est actuellement le Secrétaire général de l'administration à Paris.

Il sera remplacé dans sa haute fonction à Paris par M. Roudy, ancien chef du mouvement du B.-G., qui a laissé de si bons souvenirs à Tunis.

Nous félicitons sincèrement MM. Terrailon et Roudy.

LA RETRAITE DE M. LÉAL

Après avoir fait le sujet de toutes les conversations et de bien des articles, il y a deux ou trois mois, on n'en parle plus. Il est probable que le Commissaire Oudaille, sur lequel on comptait, n'a pas accepté l'emploi ; alors le Gouvernement a dû se décider à maintenir encore M. Léal en fonctions, bien qu'il ait atteint l'âge de la retraite.

Mais ceci, en Tunisie, est une question secondaire, cela ne compte pas !

Ne voit-on pas, en effet, M. Roy, toujours en place, bien qu'il ait déjà près de soixante-dix ans, par conséquent depuis longtemps tous les droits de vider les lieux et de céder à un autre un poste qu'il ne devait plus occuper ?

Alors pourquoi le Directeur actuel de la Sûreté s'en irait-il, lui qui arrive seulement au terme de sa carrière administrative ?

Pour paraître prochainement :

Libérez les Indigènes ou Renoncez aux Colonies

PAR CHARLES DUMAS
député

Eugène Figuière, éditeur, 3, rue Cornaille, Paris. — Prix : 3 fr. 50.

L'ANNEXION ?

Chaque fois qu'un événement d'une certaine importance arrive en Tunisie, chaque fois qu'un incident surgit dans la vie monotone de ce pays, aussitôt on voit un tas de gens vous parler de l'annexion et affirmer que le Gouvernement est « absolument décidé cette fois » à la faire.

L'échaffourée de Thala advient : pour punir les indigènes, « on » va supprimer le Protectorat. Le Bey Mohamed-El-Hady meurt, aussitôt les mêmes personnes jurent leurs grands dieux qu'il n'aurait point de successeurs, c'est l'annexion pure et simple. MM. Loubet ou Fallières viennent nous rendre visite officiellement : c'est pour prendre, au nom de la République, possession entière et définitive du territoire de la Régence....

Les massacres du Djellaz arrivent ? ah ! cette fois, oui, que le changement de régime s'impose et l'annexion devient indispensable... Le Bey se rend-il en grande pompe à Paris ? Oh ! opine-t-on d'un air entendu, c'est pour signer son abdication et le désistement de son auguste famille, etc., etc.

Dépités et incrédules chaque fois, vous interrogez encore les « toujours bien renseignés », ceux qui sont dans les secrets des dieux : « Oh ! vous répondez-ils avec importance, l'on attend que le Protectorat marocain soit définitivement installé pour transformer la Tunisie en colonie. »

Mais, comme sœur Anne, nous ne voyons rien venir. Les émeutiers de Kasserine, ou du Djellaz sont passés devant les juridictions régulières ; le Bey Naceur a remplacé son cousin sur le trône ; nos deux Présidents sont repartis salués par les acclamations unanimes ; le Protectorat du Maroc est en excellente voie ; des scandales ou des affaires diuverses se suivent sans se rassembler...

Et pourtant, l'annexion, la fameuse Annexion (avec un grand A), celle après laquelle tant de gens aspirent et halètent, ne montre point le bout de son nez.

Aujourd'hui, le refrain a repris au sujet de la suppression de la Medjba. On sait que cet acte de courage et de haute justice accompli par la Conférence Consultative a eu un énorme retentissement et qu'il n'en est pas un qui ne loue le geste bien français et si patriotique de nos délégués.

C'est, pour les éternels ennemis du Protectorat, une occasion nouvelle de reprendre leur attitude : « Ne voyez-vous donc pas, susurrent-ils, que tout cela démontre la faillite et l'agonie du régime actuel, et qu'il est temps de faire de la Tunisie une contrée défi-

nitivement française ? Et puis, notre Patrie, menacée dans la Régence par les louches menées italiennes, ne doit-elle pas répondre à l'annexion de la Tripolitaine par celle de la Tunisie ? » Et une foule d'autres arguments ressassés ou nouveaux, sont débités aujourd'hui avec ferveur par un grand nombre de personnes mêlées d'habitude à la vie politique et économique de ce pays.

Il est évident que le Protectorat a ses vices et ses avantages — tout comme l'Annexion, du reste. Il a, en outre, eu le tort, après environ trente-cinq années, d'avoir favorisé le peuplement... italien et la macaronisation de la Régence. Mais le fait de l'installation de la France au Maroc et de l'Italie en Lybie justifient-ils suffisamment la réalisation de ce projet ? Le pays est-il assez mûr pour subir cette transition ? L'état actuel de la politique européenne permet-il pareil changement ? Y a-t-il assez de Français établis ici, et les populations indigènes seraient-elles moins malheureuses avec l'annexion ? Le péril italien sera-t-il ainsi conjuré ?

Voilà, certes autant de questions auxquelles il faudra répondre après étude consciencieuse, avant de se prononcer sur une annexion, que nous appellerions de tous nos vœux si nous étions certains qu'elle fortifierait davantage le prestige et la puissance de notre France sur cette terre africaine.

J. VÉHEL.

LE JUGEMENT DE SALOMON

ACQUITTEMENT GÉNÉRAL

Ainsi que nous l'avions espéré, le jury de Sousse a répondu aux accusations fantastiques accumulées contre l'ancien Contrôleur civil de Sfax M. Salomon, contre M. Victor Nataf et les vingt indigènes, par un acquittement général.

Sans doute il était possible que certaines consciences d'accusés arabes ne fussent point bien nettes ; sans doute, en Tunisie, pays où le « bakchiche » règne dans l'administration indigène, où il est élevé presque à la hauteur d'une institution, malgré toutes les mesures prises pour l'enrayer, certaines gens croient encore qu'il n'y a pas de « fumée sans feu ».

Mais nous, après les mensonges flagrants de certains témoins, les réticences et les calomnies des autres, les hésitations et les contradictions de la plupart, après que la lumière des débats ait anéanti cet amas d'accusations suscitées par la haine, nous ne doutions plus un seul instant du dénouement qui s'imposait.

Et le jury, par un sentiment qui l'honore, après avoir dévidé cette pelote embrouillée à plaisir, après avoir entendu et constaté tant de vilénies felleuses, a voulu se laver d'air pur et de soleil et a renvoyé tout le monde des fins des poursuites. Bravo !

Ce verdict a démontré que le drapeau de la France n'a point été traîné dans la boue, ainsi que l'a clamé le ministère public ; il a démontré que parmi les fonctionnaires français, il y a très rarement des fripouilles ; il a démontré enfin la véracité du vieux dicton : « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ».

Ah ! oui, il est resté quelque chose pour les malheureux qui ont supporté pendant une année les affres d'une détention préventive et d'une suspicion préjudiciable à leurs intérêts et à leur réputation.

Souhaitons qu'ils retrouvent dans l'avenir les joies et la considération qu'ils n'ont jamais démeritées, ainsi que l'a voulu la justice française.

Et maintenant, des sanctions s'imposent contre les calomnieurs infâmes qui ont monté avec un machiavélisme et une patience inouïs cet échafaudage inextricable d'accusations multiples et fausses pour se débarrasser de gens qui portaient un juste ombrage à leur ambition dévorante.

La parole est au Gouvernement.

La leçon qui se dégage de ces faits est que les honnêtes gens ne doivent plus jamais être, od flotte le drapeau tricolore, à la merci des forbans qui auraient une dent contre eux.

Tous nos compliments, en terminant, aux éminents avocats qui ont entrepris la tâche de défendre les accusés. Tous ont plaidé avec chaleur et talent ; mais les plus belles

plaidoiries, celles qui ont ému jusqu'aux larmes juges, jurés et public, sont celles de nos amis M^{es} Dumas, Gallini et Piétra, défenseurs des principaux accusés, qui se sont terminés dans un tonnerre d'applaudissements.

Le T.-R.-H.

Tout le monde sait que ces trois lettres désignent le futur tramway de Tunis à Hammam-Lif par Radès dont le tracé est, dit-on, définitivement arrêté, mais ce n'est plus celui adopté et voté l'an dernier par la Conférence Consultative.

A la sortie de Tunis, au Djebel-Djeloud, jusqu'à Maxula-Radès, le tracé suivra la ligne de chemin de fer puis il traversera Maxula le long de son boulevard Massicault, ira rejoindre encore le B.-G. qu'il longera jusqu'à Hammam-Lif, ci : quatre millions qui auraient pu être mieux utilisés en faisant passer le tramway sur le boulevard projeté de Maxula à Hammam-Lif par Saint-Germain.

En adoptant ce tracé, on aurait desservi toute la plage et l'on doterait cette partie des environs d'un magnifique boulevard de plusieurs kilomètres en ligne droite.

Et c'eût été, plus tard, avec des plantations d'arbres, le plus beau boulevard de la Tunisie.

On ne l'a pas voulu, et nous le regrettons sincèrement pour l'administration de M. Alapetite et la direction de M. Michaux.

La POLITIQUE EXTÉRIEURE

Il est un fait curieux à noter. Il y a quelques jours, avant la crise qui emporta le ministère Barthou, les journaux parlaient en termes optimistes de la situation internationale. Lorsque M. Pichon, alors Ministre des Affaires étrangères, se laissait aller à faire des confidences, il ne cachait pas sa joie de constater les heureux résultats de la politique extérieure de la France. A l'entendre, notre diplomatie triomphait partout, même à Constantinople. Appuyés par l'Angleterre et la Russie, nous luttions efficacement contre les prétentions de la Triplice. La Grèce nous ouvrait les bras ; la Turquie nous faisait la révérence en tendant une main suppliante ; l'Autriche sollicitait humblement un emprunt ; l'Italie nous souriait. L'Espagne dansait devant nous un fandango étourdissant. L'Allemagne absorbée par les incidents de Saverne ne songeait plus qu'à la paix. Bref, l'univers se transformait en un éden où, selon l'expression biblique, lions et brebis paissaient ensemble, oublieux des vieilles rancunes.

Or, lisez aujourd'hui les journaux et, si vous n'êtes pas dépourvu de toute sensibilité, vous sentirez comme Job votre poil se hérissier. Ecoutez plutôt : l'Allemagne nous menace en grinçant des dents. L'Italie nous boude. L'Espagne nous évite. L'Autriche nous tourne le dos ; l'Angleterre et la Russie font mine de nous abandonner, la Grèce nous dédaigne et la Turquie nous méprise. Un vent de haine et de colère souffle sur les peuples frémissants. La France, hier puissante et redoutée, est aujourd'hui, faible et menacée. Les lions rugissent en contemplant d'un œil sanglant les brebis terrifiées. Hier, il était doux de vivre sur le globe terraque ; aujourd'hui, l'existence est une abomination.

Chose curieuse, ce changement à vue s'est opéré en moins d'une semaine. On pourrait s'en étonner, mais les journaux bien pensants ne nous en laissent pas le temps et avec leur complaisance coutumière, ils nous produisent toutes les explications désirables. A leur avis, ce trouble international résulte de la crise ministérielle. Les petites causes ont parfois de ces grands effets ! M. Doumergue ayant, au quai d'Orsay, remplacé M. Pichon, tout est perdu.

Il faut croire que l'ex-ministre des Affaires étrangères était un homme bien puissant, puisque sa seule présence suffisait à tenir les nations les plus turbulentes dans l'ordre et le respect ou plutôt, il faut convenir que les journaux réactionnaires ont une bien piètre opinion de leurs lecteurs, pour leur raconter de pareilles sottises.

Personne ne s'est laissé prendre à ce bluff ridicule. On connaît aujourd'hui les procédés américains de la réclame ; on sait, depuis Chantecler, comment se prépare un chef-d'œuvre et l'on se dit, que dans une République Athénienne, il est fort naturel que les procédés politiques inspirassent les attitudes politiques. Aussi les notes tendancieuses que publient quelques journaux ne nous font-elles pas trembler ; tout au plus, nous font elles éprouver une admiration ironique pour l'habileté avec laquelle M. Pichon entretient sa popularité.

Cet hommage rendu à la virtuosité de l'ex-Ministre des Affaires Etrangères, il nous sera bien permis de rassurer nos lecteurs.

En réalité, il est ridicule d'attribuer une importance exagérée aux diplomates. Les événements balkaniques nous ont renseigné sur leur valeur. Ces gens-là sont comme les augures dont parle Cicéron : ils ne peuvent se regarder sans rire. Comme l'a dit Voltaire « notre crédulité fait toute leur science ». Incapables de prévoir les événements, et par conséquent, de les diriger, ils les subissent et quand les faits tournent à l'avantage de leur pays, ils s'empressent de triompher, les cartomanciens n'agissent pas autrement.

Nous ne voulons diminuer en rien la valeur de M. Pichon ; mais nous pouvons parler de lui en connaissance de cause, pour l'avoir fréquenté et l'avoir vu de près à l'œuvre. C'est un homme fort intelligent, animé d'excellentes intentions ; mais il ne détient nullement le monopole de pareils mérites.

Sa première qualité, c'est d'avoir été le protégé de M. Clémenceau ; c'est grâce au « tigre » qu'il entra dans la diplomatie. Sa seconde qualité, c'est de s'être trouvé assiégé dans la législation de Pékin par les Boxers révoltés. Il fit en cette circonstance ce que tout autre eût fait à sa place. Il fit fermer les portes de la Légation et attendit qu'on vint le délivrer. Il courut un réel danger : c'est entendu les Boxers pouvaient le massacrer, on ne saurait le contester ; mais il est, dans le bled, des dizaines de colons qui affrontent quotidiennement de pareils risques et que personne ne songe à considérer comme des héros.

La troisième qualité de M. Pichon — et cette une qualité qu'il a probablement gagnée en Chine — c'est de parler fort peu. Son silence, sa moustache à l'asiatique, ses yeux dissimulés derrière des binocles, donnent à sa physionomie un air de mystère impénétrable et de grave profondeur. Mais Napoléon III avait aussi cette apparence de sphinx et il ne sut pas éviter Sedan. Bref, M. Pichon n'est pas plus perspicace qu'un autre.

Ceci établi, nous ne voyons pas en quoi M. Doumergue serait incapable de lui succéder. Qu'on ne s'y trompe pas. Un ministre n'est pas le *deus ex machina* qui déclanche les événements, dénoue les intrigues, mène les peuples. C'est un homme qui signe les papiers préparés par ses bureaux où des personnalités éminentes, possédant l'expérience des affaires, ébauchent, dans le silence et l'obscurité, l'œuvre dont se glorifiera le Ministre.

Or, si les Ministres possèdent les bureaux demeurent. Voilà pourquoi une crise de Cabinet n'exerce aucune action sur les destinées du pays

Voilà pourquoi la politique de la République, contrairement à ce que pensent les admirateurs du passé, offre autant de continuité dans ses desseins, qu'un gouvernement despotique.

Laissons donc les journaux réactionnaires s'émouvoir ; et ne nous frappons pas. La situation internationale n'a pas varié ; elle est aujourd'hui ce qu'elle était hier, ni meilleure ni pire.

La seule révolution qui s'est produite, c'est que sur la liste d'émargement du Ministère des Affaires étrangères, le nom de M. Doumergue a remplacé celui de M. Pichon. Celui-ci peut évidemment s'en plaindre. Mais le peuple ne saurait s'en inquiéter.

André SERVIER.

Par suite d'un accident de machine, notre journal ne paraît qu'aujourd'hui jeudi 18 décembre.

Le prochain numéro paraîtra mardi prochain 23 courant.

CROCK-NOTES

Nous déménageons

Le premier de l'an prochain, notre journal sera définitivement installé dans ses nouveaux bureaux, rue Es-Sadikia, 9, immeuble de l'ancienne Municipalité, au premier étage (passage de Tunis).

A propos de « pittoresque »

Nous sommes heureux de constater que pen à pen, nos idées, si souvent préconisées dans ce journal, finissent par être partagées et appuyées par nos confrères.

C'est ainsi que, dans son bulletin de jeudi dernier, notre excellent quotidien *la Dépêche Tunisienne* s'élève contre la stupide coutume d'envoyer aux amis d'Europe des cartes postales représentant toujours des vues indigènes, comme pour donner une idée du pittoresque tunisien.

Le pittoresque arabe est tout simplement une flûte malheureusement encore trop ancrée dans l'esprit de quelques-uns et que nous avons sans cesse combattue dans nos colonnes, spécialement dans notre longue campagne en faveur de la haussmannisation de Tunis.

Avec ce fameux « pittoresque », nous finirons par faire croire en France que nous sommes des Hurons et que Tunis est une sorte de Tombouctou ou de Fouta-Djalloune.

Démolissons les infects et dangereux quartiers indigènes et surtout gardons-nous bien de les envoyer comme « vues de Tunis » sur les cartes postales que nous adressons à l'étranger.

Bienvenue

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à notre confrère M. J. de Clairval, bien connu dans la presse métropolitaine à laquelle il a appartenu pendant plusieurs années, qui entre, à partir de cette semaine, à la rédaction de *l'Événement*, le vaillant journal de notre ami Chodorowicz.

Les publications artistiques P.-L.-M.

Poursuivant la série de ses publications artistiques, la Compagnie P.-L.-M. vient de faire paraître un remarquable *Atlas Côte d'Azur*, qui continue une collection d'albums similaires destinés à former un admirable ensemble descriptif des régions desservies par le P.-L.-M.

Comme ses devanciers « Savoie-Dauphiné » et « Vallée du Rhône », l'Atlas Côte d'Azur, minutieusement documenté, illustré de nombreuses photographies renferme de superbes planches hors texte, en couleurs, et une carte très intéressante de la région, également colorée.

Il est en vente, au prix de 0 fr. 50, à la gare de Paris-Lyon, dans les bureaux succursales et bibliothèques des gares du réseau, ou adressé sur demande faite au service de la publicité, 20, boulevard Diderot, Paris, accompagné de 0 fr. 60 pour les envois à destination de la France, et de 0 fr. 65 (mandat-poste international) pour ceux à destination de l'étranger.

Au B.-G.

La Compagnie des Chemins de Fer de Bône-Guelma et prolongements a l'honneur d'informer le public qu'elle soumet à l'homologation de M. le Directeur Général des Travaux Publics de la Régence des propositions ayant pour objet d'apporter diverses additions et modifications aux conditions d'applications des tarifs généraux de grande et de petite vitesse et à la classification générale des marchandises. Consulter les affiches placardées dans toutes les gares du réseau tunisien.

A Nabeul

Les obsèques purement civiles de Mme Alice Pouillon, épouse de M. Pouillon, propriétaire à Hammamet, décédée à l'hôpital de Nabeul, après une longue maladie, ont eu lieu ces jours derniers.

Au cimetière, M. René Farrugia, correspondant de la *Petite Tunisie Socialiste*, au nom de la Libre-Pensée, en sa qualité de délégué du Président fédéral de la Section tunisienne qui n'avait pu venir de Tunis, adressa un suprême adieu à celle qui venait de disparaître.

MAGASIN GÉNÉRAL

TUNIS

PENDANT TOUT LE MOIS DE DÉCEMBRE :

JOUETS-ETRENNES



CONFISERIE des premières Maisons de France

Marrons glacés, Boules de Chocotat Crème et Pralinées; Boules de Chocolat fourrées, Fruits confits, Fondants, Nougat de Montélimar, Papillotes, etc., etc.

Le Magasin Général ne vend que des Produits de tout premier choix, à des prix très avantageux

Voir nos Étalages

VISITER NOTRE EXPOSITION INTÉRIEURE

Condoléances

Notre ami M. Victor Scemama, le pharmacien bien connu, vient d'avoir la douleur de perdre sa sœur, Mme Vve Hayat, dont le mari fut victime, l'année dernière, d'un accident mortel de tramway.

Nous adressons à la famille éprouvée l'expression de notre sympathie.

Les Sports

Les présidents des Sociétés affiliées à l'U.V.F., les directeurs de vélodromes, les négociants en cycles ou toute personne voulant organiser l'an prochain des courses cyclistes en Tunisie, sont priés de faire connaître, dans le but de préparer le calendrier sportif de 1914, les dates qu'ils veulent retenir pour l'organisation de leurs courses en indiquant leurs titres, à M. Jean Baldacci, délégué sportif pour la Régence, aux bureaux de notre excellent confrère la *Tunis Sportive*, avenue Jules-Ferry, 55, Tunis.

L'Exposition de Lyon

La ville de Lyon convie le monde à une grande Exposition internationale qui se tiendra de mai à novembre 1914.

Cette importante manifestation, placée sous le haut patronage du Gouvernement français, sera inaugurée par le Président de la République. Elle couvrira une superficie de près de 130.000 mètres carrés. Son but est de faire connaître et de mettre à la portée de tous, sous une forme attrayante, tout ce qui se rattache au progrès de la vie dans la cité moderne; on conçoit la part considérable qui revient à l'industrie et au commerce dans cette Exposition: toutes les branches de l'activité humaine y seront représentées.

Le Comité National des Expositions Coloniales prépare une exposition appelée au plus grand succès. L'Algérie, le Maroc et, en particulier, notre chère Tunisie y participeront très largement et montreront les coutumes, les mœurs et les produits de nos possessions nord-africaines.

Les Congrès y seront aussi nombreux qu'intéressants. L'emplacement de l'Exposition, dans un site merveilleux, au confluent de la Saône et du Rhône, se prête admirablement à l'organisation de belles fêtes de jour et de nuit.

La PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout.

La réclamer partout, tous les mardis matin.

Spectacles et Concerts

Théâtre Municipal de Tunis

Directeur artistique : Maurice Strélski
Mardi 16 décembre 1913 :

MM. Henri Albers et Garnier, de l'Opéra
GUILLAUME TELL
Grand opéra en 4 actes, de Jouyer H. Bis
Musique de Rossini

Jeu, en matinée: **MIGNON**, et en soirée
Pour les représentations de M. Henri Albers et de Mlle Jeanne Bourdon,
de l'Opéra :

LE CHEMINEAU
Drame lyrique en 4 actes, de J. Richepin
Musique de Xavier Leroux.

Grand CIRQUE STANDARD
Théâtre Rossini
Tous les Soirs, Grandiose Représentation

Casino Municipal de Tunis

(PALMARUM)

Directeur artistique : Charles Afrigan
Mardi 16 Décembre 1913 :

Immense succès de :
Valdonne, diseur à voix.

Dahmar Trio, dans leur fantaisie acrobatique.

Les Six Noreth Bell's, chanteuses, diseuses anglaises.

Jane Lise, diseuse fantaisiste.

Mlles Mignon Marcy, Odette Ramais, Yvette Dorlys, Fernand Marigny, etc.

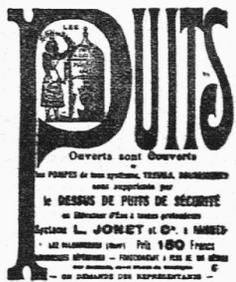
PALMAM-CINÉMA.

CINÉMATOGRAPHE OMNIA-PATHÉ

Rue Amilear

Tous les soirs : Représentation

Dimanches et Fêtes : Matinée



ABSINTHE BERGER

supérieure, saine, apéritive

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, PROPRIÉTAIRE

9, avenue de Carthage - Tunis

Repas à la carte et à prix fixe

Pension : 55 francs

Lire :

L'Humanité

Directeur : Jean Jaurès

La Bataille Syndicaliste

Quotidienne

10, boulevard Magenta - Paris

Le Courrier Européen

Directeurs : A. Morizet et Paix-Séailles
8, boulevard des Italiens - Paris

LES HOMMES DU JOUR

Directeur : Henri Fabre

20, rue Jean-Jacques Rousseau - Paris

LE BONNET ROUGE

8, boulevard des Italiens - Paris

Les Annales Sociales

COLONIALES & ÉTRANGÈRES

Paris - 4, rue Joseph-Bara (IV^e) - Paris

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie - TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

Arrosage - Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS

Mesdames

HEMAGÈNE TAILLEUR

Guérit :

Epoques Douleuruses, Irrégularités, Retards, Suppressions,

Seul produit scientifique Adopté

par les Hôpitaux de France et de l'Étranger

Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe

Alma. Professeur à l'École de Médecine, Hôpitaux des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie.

Le FLACON dans toutes les Pharmacies de France 2.50

2^e mandat 2.50. Brochure explicative gratuite. Demander le prospectus à P. TAILLEUR, pharmacien à FONTAINEBLEAU (S.-M.).

Dépôt principal à Tunis :

Pharmacie FATTACCIOLI, avenue de France, 7

J. A. Bembaron

9^e rue Es-Sadikia - TUNIS

Pianos Pleyel et BOISSELOT

Vente-location à partir de 225 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

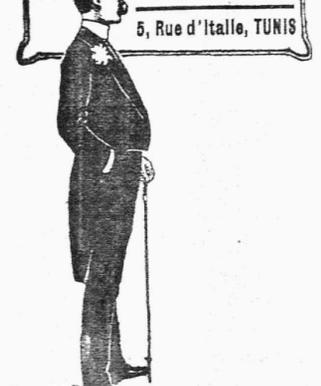
Machine à écrire DACTYLE

300 fr. avec facilités de paiement

VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation et voyez la vie heureuse autour de vous sans l'entendre, hélas ! allez en toute confiance voir les appareils **ACOUSTICON** qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide, grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A :

GENERAL ACOUSTICON COMPANY

6, rue de Hanovre, PARIS

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

FÉLIX FISCHER

13, route de L'Ariana (en face du Cimetière)

TUNIS

Pavillon Beau-Séjour

CARTHAGE - Station

Restaurant de 1^{er} ordre - E. GIRAUD

A. DISEGNI Receveur de Rentes

2, Avenue de France, 2 - TUNIS

Toutes Opérations Immobilières

MAISON DE CONFIANCE

AVIS

M^{me} Shenllenberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une Crèmerie ayant pour titre *Au Déjeûner Parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste.

Café au lait, Chocolat, Œufs, Plats du jour. Service très soigné.

Pharmacie Bloch

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2 TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe

de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires

5, rue de la Kasbak, 5

près la place de la Bourse, au 1^{er} étage

TUNIS

Service à la Carte — Repas sur commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE

Spécialité de Ravioli et Cassate

Vins fins de la Maison ROUFF de Naples

Vin de Piémont, Vins de Chianti

P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année des carnets individuels ou collectifs, de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1^{er} Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M. Algérien, Est-Algérien-Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bone-Guelma, Sfax-Gafsa; 2^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation Mixte (Cie Touache), ou par la Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur; 3^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes.

Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter en même temps que des parcours français, soit ses parcours maritimes, et sur les réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres ou comptés pour 300 kilomètres. Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seule-

ment des quatre Compagnies de navigation participantes; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

VALIDITÉ. — Les carnets sont valables pendant 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris, mais ils sont valables 520 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes.

Faculté de prolongation moyennant le paiement d'un supplément. Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Au Flamant Rose. M. BLANC, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face de l'Hôtel de Paris. - Pelleterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste, J. ATTAL, juste en face de l'horloge de la Poste. Produits de 1^{er} choix. Prix très réduits.

Pâtisserie-Confiserie. — Maison Montelateci, CHAMON, successeur, 53 et 55, avenue Jules-Ferry. Five o'clock.

Grand Café-Restaurant-Brasserie de Paris. J. BILLIANT, propriétaire. — Bières Pousset, Champigneules et Spatenbrau.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSSIF, Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe. Avenue Jules Ferry.

Grand Dépôt de Poterie, Faïence, Porcelaine, Verrerie, Quincaillerie, Lampisterie. Maison MARTINEZ frères, rue d'Italie, 28, Tunis.

Quincaillerie Française. - Fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines. Articles agricoles. R. JENNY, 22, rue d'Algérie, Tunis.

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE se trouve en France :

à Paris : au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face du Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix) ;

chez Madame Vauriot, bibliothèque de la gare P.-L.-M. (sous le buffet) ; et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer,

Dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Vichy, La Roche (Yonne), Saint-Germain-des-Fossés, Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Lons-le-Saunier, Bourg, Annemasse, etc.

Imprimerie Spéciale de la *Petite Tunisie Socialiste*

Le gérant : J. Giannitrapani.

Fêtes de la NOËL et du JOUR DE L'AN

WAGNER & C^{ie}

24, rue d'Italie et Avenue de Paris, 8 - TUNIS - Téléphone 449

Télégrammes : MAISON WAGNER - TUNIS

Service à domicile

Expéditions à l'intérieur

PÂTISSERIE DE 1^{er} ORDRE - CHOCOLATS - CONFISERIE FINE

Bonbons-chocolat à la crème, au Nougat, à la Praline. — Dattes farcies. — Nougat extra — Marrons glacés superfins — Pralines — Fondants simples — Dragées — Fondants fourrés et Fruits glacés — Sur commande : Glacés tous parfums — Pâtés fins — Aspics au foie gras — Vol-au-vent garnis — Crème Chantilly de France.

Articles pour Étrennes — Bonbonnières, Cartonages, Vannerie, Sujets porcelaine, etc.

OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

Chaux Hydraulique & Cement PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléphones : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammani-Lif)

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon -- TUNIS
Liqueurs de premier choix -- Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompense à plusieurs expositions et concours, Médailles d'or Expositions universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de Crédits -- Change de Monnaies -- Garde de Titres et Objets précieux -- Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 -- TUNIS
Déménagements par cadres et voitures captionnées à prix très réduits. -- Formalités en douane. -- Assurances Maritimes. -- Embarquements et débarquements. -- Avances sur marchandises. -- Transports pour tous pays à forfait. -- Garde-meubles assuré. -- Billets circulaires. -- Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout. -- Emballage de mobiliers. -- Maison de Confiance. -- Entrepôts : Avenue de Londres prolongée ; 30, rue de Montpellier et rue du Caire Téléphone 190

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels, les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc. graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

VACUUM MOBILOL

Marque "GARGOYLE", et reconnaissant Tous la supériorité des Lubrifiants fabriqués par la

"VACUUM OIL COMPAGNY,"

Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, rue Saint-Charles -- TUNIS
T. légr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Vins, Eaux-de-vie du Domaine Potinville de F. BERNET

TUNIS -- 23, rue d'Italie, 23 -- TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

MAISON A. MODIGLIANI

Fondée en 1868
AGENTS MARITIMES
Affrètements - Assurances Maritimes
Embarquements et Débarquements
Succursales: BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Adresse Télég. : Maritimes-Tunis Téléphone 74
TUNIS -- 5, Rue Saint-Charles, 5 -- TUNIS

Chaussures FAURE

solides pour la marche et la campagne

Chaussures FAURE

habillées pour soirées

Chaussures FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoches, cbaussons

Chaussures FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes et Garçonnetts

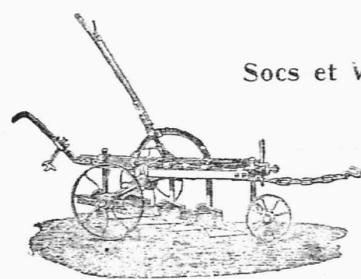
14, rue d'Italie, 14 -- TUNIS Succursale à BIZERTE

R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT, G. HOFFMANN, associés)

99, rue de Portugal -- TUNIS

Déchaumeuse RICHTER



Socs et Versoirs

en acier

Catalogue spécial franco sur demande

CIE DE NAVIGATION MIXTE

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc.

Transport de passagers, de dépêches et de Marchandises.

ARRIVÉE DE MARSEILLE tous les dimanches à 9 h. s.

à MARSEILLE tous les Mercredis à 5 h. 15 matin.

de MARSEILLE tous les vendredis à 4 h. 15 m.

de la COTE TUNISIENNE, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Soussa, tous les samedis à 9 h. 30.

DÉPART DE TUNIS pour MARSEILLE tous les lundis, à 3 h. s.

de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.

de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. m.

de MARSEILLE pour Tunis tous les mercredis à midi.

de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Soussa, Monastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli) tous les vendredis à 8. soir.

de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).

Départs réguliers tous les mardis à midi ou Tunis pour Sfax, Djerba Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.

La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents Principaux : PÉDELUPÉ Frères.

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé

Les plus Hautes Récompenses aux Expositions

Pour tous renseignements, s'adresser chez :

M. P. LECLERCQ & Cie

Avenue de Carthage -- TUNIS

VILLA DE L'ARCHET

HOTEL, PENSION DE FAMILLE

à Saint-Cergues (Haute-Savoie)

Chambre & Nourriture comprise, 4, 50, 5 et 6 fr. par jour

Cure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Voirons

Vue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée.

Centre d'Excursions

A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. - A 30 minutes de Genève. - A proximité de Thonon, Evian, GENÈVE etc.

Chambre noir pour photographie

Conditions spéciales pour Famille

Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues (Hte Savoie) ou au journal pour les renseignements

DANS TOUS LES CAFES EXIGER LA BOUTEILLE

M. BEMBARON, Agent

TUNIS -- 57, Rue de Naples, 57 -- TUNIS

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine :

ARRIVÉES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bône.

Mardi à 3 h. du soir, service rapide de Marseille.

Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Soussa.

Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.

Vendredi à 9 h. du soir, service rapide de Malte.

Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Alger, Bône, Tripoli, Bône, Philippeville, Boue, la Galle, Tébessa, et Bizerte.

Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche à midi, service direct pour Marseille.

Dimanche à 2 h. du soir, service rapide pour Sfax et Soussa.

Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bône et Malte.

Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.

Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Malte.

Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.

N.B. -- Un service de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 8, rue Es-Sadikia, Tunis.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme -- Capital 50 millions

SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 20 ans.

Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.

Ordres de Bourse, Avances sur titres et sur marchandises

Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphiques, Chèques et lettres de crédit sur tous pays. Location de Coffres-forts. Chèques de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 1/2 %.

Dépôts à vue, Comptes chèques avec intérêts.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussa

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes

avances sur titres et sur marchandises, Délivrance de chèques

ouverture de crédits, ordres de Bourse, Paiement de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, Lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôts à vue : 2 1/2 %

Dépôts à échéance fixe (de 1 à 3 ans) : 3 1/2 %

Les coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Locations de compartiments à partir de 5 francs par mois

HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles -- Huiles animales

Graisses consistantes

Brosseries, Articles de cave -- Couleurs et Vernis

DROGUERIE HABIS

TUNIS -- 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)

Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour faciliter le développement de Commerce et de Industrie en France

Société anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000

Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence

Agence en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts

Escomptes et encaissements d'effets de commerce -- Avances sur marchandises et connaissements -- Crédits documentaires -- Délivrance de chèques sur tous pays -- Opérations de Bourses -- Souscriptions sans frais aux émissions -- Avances sur titres -- Garde de titres -- Encaissements et Escompte de coupons -- Virements télégraphiques -- Billets et Lettres de crédit circulaires -- Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Pâtisserie-Pâtisserie-Confiserie Anglaise et Viennoise

Wagner & Cie

24, rue d'Italie -- TUNIS -- Avenue de Paris, 8

Pâtisserie de premier ordre - Confiserie fine - Chocolats - Fournitures

pour Soirées, Baptêmes et Mariages - Pain Français - Pain Viennois

et Anglais - Pain de Ménage - Crème Chantilly de France.

Service à domicile. - Expéditions dans toute la Régence.

SUCCURSALE à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon.

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

BONNEFANT, administrateur

Chèvres, Châux, Poulets pour Chèvres et Chiens

ROUTE DE L'ARJANA

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les petites annonces classées

sont acceptées au bureau du

Journal le lundi avant quatre

heures du soir. Elles doivent

contenir au moins deux lignes

sur cinquante centimes au mi-

nimum.

A VENDRE

une propriété de 10 hectares

d'un seul tenant, située à Ma-

dilly (Haute-Savoie) à 200 mè-

tres de la gare.

Maison d'habitation composée

de 4 pièces, une cave et grenier,

France, courie pour 12 bêtes,

penne, porcherie, chambre à

lessive et poulailier, le tout en

bon état

S'adres. à M. Armand LOUP

au dit lieu.

Petite Correspondance

Nous refusons systématique-

ment toute insertion de na-

ture à choquer la pudeur de nos

lecteurs.

Leçons

Leçons d'arabe et d'anglais à

Journal.

Les offres et demandes d'em-

ploi sont acceptées gratuite-

ment par le canal de l'Office

du Travail.

Maison de PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, directeur

l'Armée de S. A. le Bey et de la ville de Tunis

Magasin de Vente : 35, Avenue Jules Ferry - TUNIS

Torches en feu de couleurs pour rétroillages aux flam-

beaux -- Spécialité de signaux pour la Marine

et les Chemins de fer

Mèches de sûreté pour Mines

Fabrique à Borgel, route de La Goulette

TÉLÉPHONE 430

BENGALINE

PEINTURE

émail, perfectionnée

DÉPOT :

Droguerie Nationale

GRECHE Père & Fils

6, rue d'Italie -- TUNIS

Représentant :

J. C. BONICCI

11, rue d'Alger -- TUNIS

COIFFEUR

Albert Lévy

10, rue du Bon-Secours - TUNIS

TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre TUNIS Hôtel de premier ordre

Lumière électrique 150 CHAMBRES & SALONS Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du Littoral Africain -- Jardin d'Hiver

Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur Tout confort moderne